



EN **2022**, NOTRE CANDIDAT,
C'EST LE **DROIT À L'EMPLOI !**
#Droitalemploi

Election présidentielle 2022

Charte d'engagement en faveur du droit à l'emploi

Moi,, candidat.e à l'élection présidentielle, refuse de faire le choix du chômage. Je m'engage, par la signature de cette charte, à faire de l'emploi un droit conformément à l'article 5 du préambule de la Constitution de 1946.

Aussi, si je suis élu.e Président.e de la République :

- Je soutiendrai l'ensemble des acteurs du droit à l'emploi sur les territoires en leur octroyant les moyens nécessaires à leur action.
- Je m'engagerai pour que soit élaborée et votée une troisième loi :
 - qui pérennise les territoires zéro chômeur de longue durée déjà habilités,
 - qui permet à tout territoire prêt et volontaire de devenir territoire zéro chômeur de longue durée,
 - qui octroie les moyens nécessaires à la bonne préparation du projet avant l'habilitation du territoire.

Date :

Signature :